

Louvain-la-Neuve, le 26 octobre 2017

## Conditions d'utilisation du parking du Musée L

---

Les présentes conditions d'utilisation lient tout utilisateur du parking du Musée L.  
Le fait d'accéder au parking signifie l'acceptation des présentes conditions.

**IMPORTANT : Conserver votre ticket d'entrée du musée, il vous est indispensable pour sortir du parking.**

### Article 1 - Accès restreint

Le parking est privé et est strictement réservé aux visiteurs du Musée L.  
Le parking dispose de 19 places dont une place réservée aux PMR.

### Article 2 – Dispositions pratiques

- En semaine : pour l'entrée, le parking est accessible à partir de 9h30 ;
- Le Week-end : pour l'entrée, le parking est accessible de 11h à 16h ;
- La sortie du parking se fait **uniquement** au moyen de lecture du QR Code figurant sur le ticket d'entrée du Musée L ;
- La sortie est autorisée jusqu'à minuit ;
- En cas de problème pour sortir du parking :
  - Pendant les heures d'ouverture du musée (9h30-17h en semaine et 11h-17h le week-end) : activer le parlophone.
  - Après 17h30, téléphoner au numéro suivant : 010/47.24.24.

### Article 3 – Règles d'utilisation

Les Utilisateurs des Parkings doivent se conformer au Code de la route et aux règles de circulation induites par la signalisation présente au sein du Parking. Les Utilisateurs doivent respecter la signalisation au sol pour l'emplacement des places de stationnement.

Par « véhicule », on entend tout véhicule à moteur conçu et construit pour le transport de passagers et ayant au moins quatre roues. L'accès aux Parkings pourra être refusé à tout véhicule qui n'est pas en mesure de stationner sur un emplacement ordinaire en raison de ses dimensions - Les véhicules avec remorques ainsi que les "mobile-homes", "motor-homes" ou véhicules similaires c.-à-d. tout véhicule conçu ou aménagé pour pouvoir servir de logement, sont interdits.

### Article 4 - Exclusion de responsabilité

Le Musée L décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de biens ou des véhicules des utilisateurs.

### Article 5 - Sanction en cas de non-respect des conditions d'utilisation

- En cas de non-respect des présentes conditions d'utilisation le Musée L se réserve le droit, sans préjudice du droit pour le Musée L de demander des dommages et intérêts ou de solliciter l'intervention des services de police, d'adopter les sanctions suivantes : En cas de stationnement
  - (i) hors d'un emplacement délimité,
  - (ii) sur un emplacement réservé (PMR ou personne ou service dûment affiché),
  - (iii) gênant en contravention avec les conditions d'utilisation,
  - (iv) d'un véhicule au même emplacement pendant une période de **5** jours consécutifs,
  - (v) d'un véhicule sans plaque d'immatriculation ou non susceptible de se mouvoir (par ex. épave) ou
  - (vi) d'un véhicule qui, selon l'opinion raisonnable du Musée L, constitue un danger pour les infrastructures de l'UCL ou les personnes ou biens d'autrui,le Musée L se réserve le droit de faire enlever ou déplacer le véhicule concerné aux frais et aux risques et périls du contrevenant.

#### **Article 6** - Droit applicable et Tribunaux compétents

Les présentes conditions d'utilisation sont régies par le droit belge. En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement du Brabant Wallon sont compétents. Si l'utilisateur a son siège social ou son domicile en dehors du territoire belge, l'UCL se réserve le droit de saisir le tribunal du lieu du siège social ou du domicile de l'utilisateur.